

PEPINIERES ET DOMICILIATION D'ENTREPRISES

Une entreprise de domiciliation ou « centre d'affaires » est une structure d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'appui aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises. Son objectif est d'aider et de renforcer les chances de succès de ses entreprises, du développement à son insertion dans le tissu économique local.

◆ Pour qui et pour quel type de projet ?

Pour toute société commerciale, quelque soit la nature de son projet, ayant, dans le cadre de son immatriculation au RCS, l'obligation de justifier de la jouissance du local où elle installe son siège social.

Certaines activités ne nécessitant pas de prendre à bail un local commercial, une domiciliation du siège dans des locaux occupés en commun par plusieurs entreprises peut alors être envisagée.

◆ Contrat de domiciliation

▶ Un contrat de domiciliation doit être conclu entre l'entreprise domiciliée et le propriétaire des locaux ou le titulaire du bail

- ▶ Ce contrat est impérativement :
- rédigé par écrit ;
 - conclu pour une durée d'au moins trois mois renouvelable par tacite reconduction, sauf préavis de résiliation ;
 - être mentionné au RCS avec indication du nom ou de la dénomination sociale, du numéro unique d'identification et du lieu de l'immatriculation principale de l'entreprise domiciliataire.

◆ Obligations

- ▶ L'entreprise domiciliée doit :
- utiliser effectivement et exclusivement les locaux, soit comme siège social de l'entreprise, soit si le siège est situé à l'étranger comme agence, succursale ou représentation ;
 - informer le domiciliataire de toute modification concernant son activité ;
 - déclarer tout changement relatif à sa forme juridique et son objet ainsi qu'au nom et domicile des personnes ayant le pouvoir d'engager la société à titre habituel ;
 - donner mandat à l'entreprise domiciliataire de recevoir en son nom toute notification.

◆ Les pépinières en Moselle

Nos adresses en Moselle :

PEPINIERE SYNERGIE - FLORANGE

rue Lavoisier - 57190 FLORANGE

Tél. : 03.82.59.32.00

ESPACE ENTREPRISE

27 rue du Champ de Mars – 57200 SARREGUEMINES

Tél. : 03.87.98.75.71

PEPINIERE SYNERGIE DU SAULNOIS

4 rue des Créateurs 57260 DIEUZE

Tél. : 03.87.05.95.40

PEPINIERE SYNERGIE DU PAYS DE SARREBOURG

ZA Terrasses de la Sarre - 57400 SARREBOURG

Tél. : 03.87.25.66.90

PEPINIERE SYNERGIE DE THIONVILLE-YUTZ

Espace Cormontaigne - 2 rue Henri Becquerel - 57101 THIONVILLE-YUTZ

Tél. : 03.82.82.07.07

QUARTIER DES ENTREPRENEURS

29 rue de Sarre - BP 75027 - 57070 METZ

Tél. : 03.57.55.88.00

BURO CLUB

28 La Tannerie – BP 30054 – Saint Julien les Metz – 57072 METZ

Tel : 03 87 218 218

MAISON DE L'ENTREPRISE DE METZ METROPOLE

3 Place Edouard Branly – 57070 METZ-TECHNOPOLE

Contact : Metz-Métropole-Développement : Madame Lydia VILLARD

Tel : 03 87 16 96 80 / 03 87 16 96 84

◆ Les centres de domiciliation en Moselle

Nos adresses en Moselle :

A.B.C.I.

1 Place Pont A Seille 57000 METZ
Tél. : 03.87.30.41.00

LE BUREAU

31 rue Saint Pierre 57000 METZ
Tél. : 03.87.65.88.88

BUSITEL

26 avenue Foch 57000 METZ
Tél. : 03.87.39.70.00

CENTRE D'AFFAIRES CESCO

4 rue Marconi 57070 METZ TECHNOPOLE
Tél. : 03.87.20.41.42

QUARTIER DES ENTREPRENEURS

29 rue de Sarre - BP 75027 - 57070 METZ
Tél. : 03.57.55.88.00

SYNERGIE METZ

5 Impasse Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ
Tél. 03.87.76.36.36.

GRAND SEMINAIRE DE METZ

4 Avenue Jean XXIII 57000 METZ
Tél. 03.87.75.85.90.